

L'hon. M. RALSTON: Je vais néanmoins citer ces statistiques. Pour les produits du fer et de l'acier, en avril 1930, le chiffre-indice était de 119.3. En avril 1931, il était de 100.3. Pour la fabrication du fer et de l'acier, en avril 1930, le chiffre-indice était de 172.7; en avril 1931, il était de 138.3. Je tiens à faire remarquer qu'il y a eu réduction non seulement dans ces industries en général, mais dans toutes leurs branches à propos desquelles la *Gazette du Travail* donne des chiffres. Sur les huit branches, il n'y a qu'une exception, celle des filés et tissus, qui accuse une augmentation minime de deux dixièmes de point par rapport à avril de l'an dernier.

Voyons les chiffres relatifs au chômage. Chômage dans les unions ouvrières, par groupes d'industries, prenant d'abord les industries manufacturières. En juillet 1930, quand mon très honorable ami pérorait sur le chômage, le chômage chez les ouvriers syndiqués dans les industries manufacturières était de 7.3. En mars 1931, le chiffre était de 9.2. Prenons maintenant le pourcentage du chômage chez les ouvriers syndiqués, selon les renseignements fournis par toutes les provinces. En février 1930, le chiffre-indice était de 11.5; en juillet 1930, 9.2; en mars 1931, 15.5. Et je veux faire remarquer à mon très honorable ami que le chiffre-indice du chômage n'a jamais été inférieur à 11.5 durant tout le régime de mon très honorable chef. La seule fois qu'il ait atteint 16,—il est maintenant de 15.5,—c'est en février 1921, sous le régime du très honorable M. Meighen; il était alors de 16.1. Les chiffres du chômage chez les ouvriers syndiqués pour les mois de décembre 1930 et de janvier, février et mars 1931 sont les plus élevés que nous ayons eus depuis le régime Meighen. La diminution du travail dans les manufactures a été plus grande de septembre 1930 à janvier 1931 qu'elle ne l'avait jamais été durant aucune des années pour lesquelles nous possédons des statistiques. Le chiffre de septembre 1930, peu après l'arrivée de mon très honorable ami au pouvoir, était de 108.2; il a diminué jusqu'au 1er avril 1931, alors qu'il était de 99.7, soit une diminution de 8.5.

Je me permets de citer encore un chiffre, celui du travail dans toutes les industries en général. Mon très honorable ami ne dira pas, je l'espère, que ceci ne comprend pas toutes les industries.

Le très hon. M. BENNETT: Certainement non; et ceci ne comprend pas non plus le travail occasionnel. Voilà la grande difficulté à propos des statistiques sur le chômage.

L'hon. M. RALSTON: Voilà que mon très honorable ami m'aide dans mon argumentation. La difficulté est certainement là. Nous avons des statistiques pour toutes les indus-

[Le très hon. M. Bennett.]

tries en général, et l'on ne tient pas compte des gens qui font queue pour les distributions des victuailles. Si l'on préparait des statistiques complètes sur le chômage, en tenant compte du travail occasionnel, nous verrions que la situation est bien pire que ne le révèlent les statistiques publiées par le Bureau. Mon très honorable ami a dû voir comme moi chaque matin de l'hiver dernier, en marchant dans les rues, de longues files de chômeurs attendant la distribution de repas et qui n'étaient pas inscrits comme chômeurs. Voilà la situation qui se présente à nous.

Dans toutes les industries en général, le 1er août 1930, le chiffre-indice des ouvriers employés était de 118.9. Le 1er avril 1931, il était de 99.7, soit une diminution de 19.2 pour toutes les industries en général, et il y en avait quatre-vingt-sept, d'après mon très honorable ami. Le nombre des ouvriers employés en juillet 1930 était de 1,043,232; en avril 1931, il était de 899,823, soit une diminution de 143,409. Quant au travail des industries manufacturières, en juillet 1930, le chiffre était de 111.3; en avril 1931, il était tombé à 99.7, diminution de 10.5.

Je veux répéter à mon très honorable ami —et d'autres le lui répéteront encore—ce qu'il a dit à propos du chômage durant la dernière campagne électorale. Voici ce qu'il disait à Moncton le 10 juillet 1930:

Le parti conservateur va trouver de l'emploi à tous ceux qui veulent travailler; sinon il périra à la tâche. Il va convoquer le Parlement aussitôt que possible après le 28 juillet et prendra les mesures propres à mettre fin à cette tragique situation du chômage et à ramener la prospérité dans le pays en général. . . M. King promet d'étudier le problème du chômage. Je promets de mettre fin au chômage. Lequel des deux programmes préférez-vous?

Mon très honorable ami a consacré une heure et demie d'un temps très précieux à citer des statistiques. Il eut bien mieux employé ce temps à dire à la Chambre comment lui et son Gouvernement vont s'y prendre pour remédier au chômage dont souffre aujourd'hui le pays et qui va inévitablement s'aggraver l'hiver prochain. Ce n'est pas avec des droits sur les automobiles, sur les tissus et sur le thé qu'on va améliorer la situation. L'individu qui attend qu'on lui donne à manger dans les refuges s'inquiétera peu de savoir que, le 31 mars 1931, le Canada possédait 22 millions d'actif improductif. Le très honorable premier ministre a étrangement manqué à son devoir, étant donné surtout la situation actuelle.

Le premier ministre a terminé son discours en faisant appel à l'union, dans l'intérêt commun du Canada et de tous les citoyens. Il sait fort bien qu'il ne nous fournit pas l'occasion de répondre à cet appel. Il ne fait les